



DANIEL JEAN RICHARD

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE.

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
Suisse . . .	Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale	» 12.—	» 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance.		

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

ANNONCES

suisses 20 ct., offres et demandes
de place 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal



Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Les affaires

Nous trouvons, dans *Le Joaillier*, d'intéressants renseignements sur les perspectives d'affaires dans cette industrie. Elles ont pour nous, un réel intérêt, l'horlogerie et la joaillerie subissant le contre coup des crises dans une mesure sensiblement pareille.

A quelques exceptions près, dit *Le Joaillier*, les renseignements que nous recevons de différents côtés sur la situation, sont bien faits pour nous satisfaire, d'autant plus que nous nous trouvons à la veille de la saison morte. Aussi il est permis de déduire de la reprise des affaires, telle que nous la constatons dans l'Amérique du Nord et du Sud et dans les différents pays d'Europe à pareille époque de l'année, que nous sommes dans la bonne voie.

Suivent des renseignements provenant de correspondants, que nous résumons :

De Londres : La marche des affaires en brut est admirable; les pierres de couleur de très bonne qualité sont très recherchées et le grand succès de la perle persiste.

De Paris : La situation sur la place de Paris se présente de façon excellente. Les demandes pour du brillant 1, 2, 3 et 4 grains sont tellement nombreuses, que les acheteurs n'arrivent même pas à se procurer la marchandise demandée; à la Bourse de Paris, les valeurs diamantifères sont très fermes.

D'Amsterdam : En général, la situation est envisagée comme étant pleine d'espoir.

De New-York : Ce mois-ci (juin) s'annonce comme devant être le plus favorable de la saison pour les détaillants parmi les joailliers; cela veut dire qu'à la fin du mois on aura recours aux négociants en gros et aux importateurs pour compléter le stock éprouvé.

De Berlin : Le correspondant de cette ville, donne une note pessimiste.

* * *

Les renseignements concernant l'état des affaires en horlogerie, tout en témoignant d'une certaine confiance, sont souvent contradictoires selon les fabricants qui les donnent.

On peut cependant admettre qu'une certaine détente se manifeste en Angleterre, que des commandes viennent d'Allemagne,

que l'état du marché austro-hongrois est franchement mauvais et que la Russie donne des inquiétudes.

Quant aux Etats-Unis d'Amérique, on a travaillé ferme pour y introduire des montres et mouvements de qualité courante, avant la mise en vigueur des nouveaux tarifs.

* * *

Terminons cette revue par quelques citations du dernier rapport de la Société des fabricants d'horlogerie de Bienne :

Etat général des affaires

« Nous terminions notre dernier rapport en manifestant l'espoir de voir la crise qui débutait alors faire rapidement place à une situation meilleure; malheureusement la réalité n'a pas été conforme à nos désirs et si aujourd'hui quelques espérances nouvelles nous font entrevoir pour l'automne prochain la possibilité d'une reprise générale, ce n'est de nouveau qu'une espérance; pour le moment nous sommes toujours en face de la réalité d'une crise dont la persistance met en déroute l'opinion autrefois généralement admise que l'organisation commerciale moderne excluait la possibilité de crises du longue durée.

« Aussi cette persistance de la crise a-t-elle donné lieu dans nos centres industriels à des manifestations intéressantes.

« La création de caisses de chômage est à l'ordre du jour, dans le canton de Berne un projet établi par le gouvernement avec la collaboration de la Chambre cantonale du commerce et de l'industrie est soumis à l'examen des associations patronales et ouvrières.

« Le principe du projet gouvernemental de créer une caisse à laquelle tous les ouvriers horlogers indistinctement pourraient participer nous paraît le seul admissible, tandis que les associations ouvrières voudraient faire de cet organisme nouveau un rouage de leur organisation syndicale, de telle façon que seuls les ouvriers syndiqués seraient au bénéfice de la caisse de chômage. Il va de soi que l'Etat doit, s'il est appelé à participer au fonctionnement de cette caisse, veiller à sauvegarder la liberté individuelle, en exigeant que chaque ouvrier syndiqué ou non puisse bénéficier de cette institution.

« Dans notre localité comme dans d'autres centres horlogers, les autorités municipales ont organisé des secours aux ouvriers sans travail, mais malgré les précautions prises, souvent les plus intéressants et les plus dignes de secours préfèrent souffrir en silence sans faire appel à ces secours, tandis que d'autres y recourent en permanence, aussi la tâche de la commission spéciale est-elle loin d'être aisée.

« La question principale qui se pose un peu partout est celle-ci : Comment si les affaires per-

sistent pendant longtemps à demeurer dans le marasme, serait-il possible d'empêcher une dégringolade des prix et comment les centres de production pourront-ils alimenter de travail le personnel qui y est fixé?

« Déjà dans certaines localités les derniers recensements ont signalé une diminution notable de la population qui sans doute se retire vers des contrées où la vie est moins chère, et le travail un peu plus abondant.

« Espérons que vers le milieu du mois d'août, nous verrons, comme d'habitude, les affaires prendre une meilleure allure. Pour le moment, la saison morte, bat son plein et le statu quo est à prévoir. C'est du moins ce qu'envisage le Comité de direction de la Société des fabricants de boîtes de montres en or, qui a décidé le maintien, jusqu'à nouvel avis, de l'horaire actuel de travail.

Information

Les créanciers de la maison Adolphe Hempel, Uhren en gros, Berlin S. W. II, Königgrätzerstrasse, 55, sont priés de se faire inscrire sans retard, auprès du Secrétariat de la Chambre cantonale du commerce et de l'industrie, à Bienn, ou au Secrétariat général de la Chambre cantonale du commerce, à La Chaux-de-Fonds.

En Allemagne

C'est décidément le règne des conventions.

Après la Suisse qui, ces dernières années, a donné l'exemple des ententes entre les diverses catégories d'intéressés à l'horlogerie, voici l'Allemagne qui marche résolument dans la même voie.

Une importante réunion des grossistes allemands, vient d'avoir lieu à Goslar; les représentants de plusieurs associations horlogères y assistaient et ces deux catégories d'intéressés à l'horlogerie allemande ont passé la convention dont le texte suit, qui ne paraît pas devoir subir d'essentielles modifications.

Les infractions possibles aux clauses de l'entente, seront l'objet d'un sérieux examen, dont la sanction pourra être la pu-

blication des noms des délinquants dans les revues horlogères.

Voici le texte de la dite convention :

1^e Les deux parties s'engagent à travailler de toutes leurs forces à protéger mutuellement leurs membres et à leur faciliter l'existence. Les membres de la Société des grossistes horlogers allemands s'engagent à ne rien fournir aux bazar, monts-de-piété, liquidateurs et autres maisons qui délivrent des pièces d'horlogerie à titre de primes en vue de l'écoulement de leurs marchandises.

2^e Les maisons d'expédition et de paiement par comptes ne peuvent être desservies qu'à la condition de prendre un bénéfice de 60 pour cent sur les prix d'achat facturés aux horlogers-détaillants pour les mêmes produits.

3^e Les grossistes sont autorisés à servir directement, et sans restriction, les commerçants en meubles pour autant qu'il s'agit de la fourniture d'un minimum de 50 pièces d'horlogerie dans un délai de 6 mois. Pour la fourniture de moins de 50 pièces, le grossiste est tenu de renvoyer aux horlogers les marchands de meubles ou ébénistes, ou, en cas de fourniture directe, de convenir avec les horlogers intéressés une augmentation sur le prix de vente et de leur payer la différence en question.

Par contre, les représentants des associations horlogères soussignées s'engagent :

a) A inviter leurs membres à se pourvoir dans la mesure du possible auprès des grossistes faisant partie de la Société des grossistes horlogers allemands. Ils ne se pourvront auprès d'autres maisons que dans le cas où celles-ci ont contracté les mêmes obligations que la dite société ;

b) En vue de la mises en vigueur de ces obligations, les organes des associations horlogères publieront le texte du manifeste de la società de Chemnitz, publié en mai 1909.

c) Les associations horlogères contractent l'obligation de publier dans leurs revues techniques, immédiatement et une fois chaque trimestre dans la suite, une liste alphabétique des membres de la société des grossistes horlogers allemands et d'engager chaque fois et en même temps leurs adhérents à ne couvrir qu'auprès d'eux leurs besoins en produits horlogers.

La présente convention entre en vigueur dès la clôture de l'assemblée générale des horlogers, à Munich, en mai 1909, pour prendre fin le 1^{er} juin 1910.

La France et le tarif américain

La Fédération des industriels et des commerçants français a pris la délibération suivante :

« La Fédération proteste vivement contre les relèvements de droits proposés pour un grand nombre d'articles importés aux Etats-Unis, spécialement ou en grande quantité, de France ;

« Félicite le Gouvernement français de son énergie et de sa résistance à la prétention des Etats-Unis de jouter en France de la situation de la nation la plus favorisée, situation jusqu'ici refusée, en échange du tarif américain relevé ;

« Emet le vœu qu'au cas où les Chambres américaines maintiendraient le « *statu quo* », un troisième tarif, dit intermédiaire, assez voisin du tarif général actuel, soit établi lors de la réforme douanière, de façon à ne pas atteindre les Etats-Unis par le relèvement projeté du tarif général et à rendre possible une entente entre les deux pays. »

Discussion imminente de la révision du tarif des douanes

A la suite des incidents de ces jours derniers qui ont amené des modifications subites et successives dans l'ordre du jour de la Chambre, la commission des douanes a pris la résolution de demander à la Chambre, d'accord avec le président du conseil, de consacrer jusqu'aux vacances deux séances entières par semaine à la continuation de la révision du tarif douanier.

Elle a chargé son président, M. Klotz, et son rapporteur, M. Jean Morel, d'intervenir en séance publique à toutes fins utiles.

L'exposition de Bruxelles et l'horlogerie française

Par décision du commissaire général du gouvernement français, délégué à l'exposition de Bruxelles 1910, MM. Louis Aucoc (Paris), Paul Lévy (Besançon et Henry (Paris) sont nommés membres du groupe 15, qui comprend les classes de bijouterie, joaillerie, horlogerie, orfèvrerie, etc.

D'autre part, des élections qui ont eu lieu lundi 24 mai, à la Bourse du commerce, à Paris, pour la constitution des comités d'admission ont donné les résultats suivant :

Classe 94. — Orfèvrerie

Président, M. de Ribes-Christophe. — Vice-président, M. Carré. — Secrétaire-trésorier, M. Boulenger.

Classe 95. — Bijouterie or et fantaisie

Président, M. Paul Templier. — Vice-président, M. Rouzé. — Trésorier, M. Piel. — Secrétaire, M. Téterger.

Classe 96. — Horlogerie

Président, M. Sidney Hébert. — Vice-président, M. Geismar. — Secrétaire-trésorier, M. Carry.

Classe 97. — Bronzes

Président, M. A. Susse. — Vice-président, M. Latointe. — Trésorier, M. Rouard. — Secrétaire, M. Leblanc-Barbedienne fils.

La France Horlogère.

Carat métrique

Le Sénat français vient de voter la loi sur le carat que la Chambre des députés avait adoptée au mois de mars. La promulgation n'est donc plus qu'une affaire de temps.

On sait qu'il s'agit de l'unité de mesure pour les pierres précieuses et les perles, sur la base de 200 milligrammes par carat.

A propos d'une raison sociale

Une audacieuse tentative de prendre la raison sociale de l'une de nos principales maisons suisses à Londres, vient de se commettre au détriment de la maison Baume & Cie, Union Bank Buildings, Holborn Circus, Londres E. C.

Un flibustier quelconque a pris le nom de cette maison sans autre, en mentionnant un autre domicile.

La protection ouvrière

Vendredi soir a eu lieu à Zurich, sous la présidence de M. Frey, ancien conseiller fédéral, la 10^{me} assemblée de l'Association suisse pour l'encouragement de la protection ouvrière internationale.

Elle a approuvé le rapport et les comptes et a confirmé Berne comme votoir pour 1910.

Le professeur Zürcher, de Zurich a présenté un rapport sur la question du travail des enfants et le conseiller d'Etat Gobat, de Berne, sur la question de la protection de l'enfance.

L'impôt sur le revenu en Amérique

M. Taft a envoyé au Congrès un message spécial recommandant le vote d'un impôt spécial de 2% sur le revenu net des corporations industrielles et commerciales. Le message demande qu'on modifie la constitution pour donner au gouvernement le pouvoir de percevoir l'impôt sur le revenu sans avoir à en faire la répartition entre tous les Etats de la Confédération. Le message souligne l'impossibilité où le Congrès semble être de se mettre d'accord sur l'impôt successoral et la nullité dont serait entaché l'impôt sur le revenu sans que la Constitution fût modifiée.

M. Taft ajoute que le gouvernement doit avoir les pouvoirs nécessaires pour parer aux grandes crises industrielles et financières. L'impôt de 2% produirait 25 millions de dollars. La mesure serait un grand pas fait par l'Etat dans le sens de la surveillance et du contrôle des corporations surveillance et contrôle qui empêcheront de nouveaux abus.

Invention

Calendrier permanent avec pendule, brevets russe n° 35860 et suisse n° 42188; propriétaire du brevet M. J. Meyerrantz, à Kalisz (Russie).

Se compose d'un calendrier permanent dont la pièce centrale est arrangée pour l'application à une montre et qui possède une construction intérieure simple mais sûre et un mécanisme occupant fort peu d'espace.

Description du mécanisme :

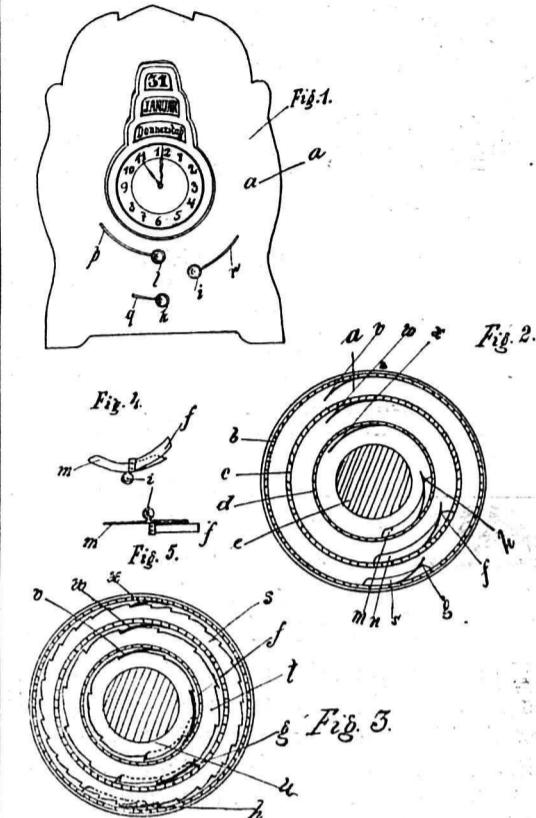


Fig. 1 Cadran avec montre. Fig. 2 Couvercle enlevé et mécanisme. Fig. 3 Couvercle.

Sur le revers de la face du calendrier sont trois anneaux concentriques d'enrayage dont l'un est muni des noms des mois, l'autre des noms des jours et le troisième des chiffres de 1 à 31. Pour faire avancer ces anneaux il y a trois loquets, manœuvrant d'après un arc circulaire, et font apparaître successivement un autre nom de mois ou de jour ou un autre chiffre. L'objet d'invention sera sans doute regardé comme nouveauté bien venue dans la sphère de l'horlogerie et comme article en masse fabriqué en papier maché, trouvera un grand débit. Le mécanisme en est extrêmement simple et malgré l'arrangement autour de la boîte de montre pratique et de très bon goût.

Les figures — voir l'annonce — ont été reproduites d'après le modèle en main de l'inventeur.

Les amateurs pour l'acquisition du brevet sont priés de s'adresser directement à l'inventeur qui donnera avec plaisir toute information souhaitée.

(Communiqué.)

Liste des dessins et modèles

Dépôts.

N° 16766. 22 mai 1909, 8 h. p. — Ouvert.

— 13 modèles. — Cadran pour pièces d'horlogerie et types de signes indicateurs de l'heure pour cadrants. — *Nusserwanjee Franjee Kanny*, Bombay (Indes Anglaises). Mandataire : A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

N° 16776. 25 mai 1909, 7 h. p. — Ouvert.

— 1 modèle. — Mouvement de montre de poche. — *Max Isely & C°*, Bienn (Suisse).

N° 16779. 3 juin 1909, 7 h. p. — Ouvert.

— 1 modèle. — Bracelet-cuir. — *Ditisheim & Cie, successeurs de Maurice Ditisheim, Fabrique Vulcain*, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

N° 16786. 5 juin 1909, 1 h. p. — Ouvert.

— 8 dessins. — Boîtes de montres décorées, médailles, articles de bijouterie et d'orfèvrerie, cadran. — *C. Houriet-Gindrat, Fabrique Havila, Tramelan* (Suisse). Mandataire : Holy frères, St-Imier.

N° 16791. 7 juin 1909, 8 h. p. — Ouvert.

— 2 dessins. — Cadran de montre. — *Albert Beyeler-Favre*, Aire près Genève (Suisse).

N° 16793. 5 juin 1909, 10 h. a. — Ouvert.

— 1 dessin. — Bâillet décoré de montres 8 jours. — *L. Sandoz-Vuille*, Locle (Suisse).

- N° 16803. 14 juin 1909, 5 1/2 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre en toutes grandeurs. — *Monnier-Schneider*, Bienné (Suisse).
 N° 16804. 14 juin 1909, 5 1/2 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Ressort régulateur de raquettes pour montres. — *Monnier-Schneider*, Bienné (Suisse).
 N° 16805. 14 juin 1909, 5 1/2 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Ressort régulateur de raquettes pour montres. — *Monnier-Schneider*, Bienné (Suisse).

Modification.

- N° 12428. 7 septembre 1905, 8 h. p. — Ouvert. — 4 modèles. — Boîtes de montres pour cadans décentrés. — *Jules Blum*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Waller, La Chaux-de-Fonds. — Transmission selon déclaration du 10 juin 1909, en faveur de la *Fabrique Movado, L. A. J. Ditesheim & frère*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 10 juin 1909.

Prolongations.

- N° 10700. 5 avril 1904, 8 h. p. — (II^e période 1909-1914). — 2 modèles. — Montres à balancier visible à marche de longue durée. — *Georges Maire*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 5 juin 1909.
 N° 10715. 6 avril 1914, 8 h. p. — (II^e période 1909-1914). — 4 modèle. — Secrets de montres de poche avec plot à la lame. — *Adam Couchoud*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: H. Schlée, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 1^{er} juin 1909.
 N° 10720. 11 avril 1904, 7 h. p. — (II^e période 1909-1914). 6 modèles. — Calibres de montres. — *Jules Perret-Leuba*, La Chaux-de-Fonds (Suisse); Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 8 juin 1909.
 N° 10764. 26 avril 1909, 8 h. p. — (II^e période 1909-1914). — 1 modèle. — Appareil enregis-

treur. — *Paul Ditisheim*, La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 1^{er} juin 1909.

N° 10765. 26 avril 1904, 8 h. p. — (II^e période 1909-1914). — 1 modèle. — Outil à remonter les montres. — *Les Fils de Henri Picard & Cie*, La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 7 juin 1909.

N° 10795. 2 mai 1904, 6 1/2 h. p. — (II^e période 1909-1914). — 2 modèles. — Calibres de montres. — *Ar. Delay, Courtelary Watch Co.*, Courtelary (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 4 juin 1909.

N° 10803. 3 mai 1904, 6 3/4 h. p. — (II^e période 1909-1914). — 1 modèle. — Mouvement de montre. — *Gallet & Cie, Fabrique d'horlogerie Electa*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataires: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 7 juin 1909.

N° 10823. 7 mai 1904, 5 1/4 h. p. — (II^e période 1909-1914). — 1 modèle. — Mouvement de montre. — *L. A. & J. Ditesheim*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

N° 10850. 16 mai 1904, 6 1/2 h. p. — (II^e période 1909-1914). — 3 modèles. — Calibres et platine de montre. — *Ar. Delay, Courtelary Watch Co.*, Courtelary (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 8 juin 1909.

Radiations.

N° 10702. 6 avril 1904. — 1 modèle. — Calibres de montres de poche.

N° 10709. 7 avril 1904. — 3 modèles. — Calibres de montres.

Variété**L'histoire d'un verre de montre**

Le *Matin* raconte la curieuse aventure suivante, dont il garantit l'authenticité, sur les gaspillages dans la marine française.

Il fallait dernièrement, pour procéder aux

essais de l'*Ernest-Renan*, faire transporter à bord les pendules et les chronomètres de chauffe, emmagasinés à la section de l'atelier, de grosse chaudiellerie. (On appelle section les magasins d'outils qui permettent de constater les temps de chauffe.) Au moment d'effectuer ce transport, on s'aperçut que le verre d'un chronomètre, un simple verre de montre d'une valeur de quinze centimes, s'était brisé. Naturellement, on n'avait pas d'autre verre sous la main, et on se trouvait fort embarrassé.

On informa le surveillant technique, lequel alla prévenir le chef d'atelier, lequel donna l'ordre de remplacer le verre par tous les moyens possibles. On parcourut toutes les sections susceptibles de posséder des verres de montre; et on n'en trouva aucun.

En désespoir de cause, on songea à se procurer ce fameux verre en ville: un commis et un surveillant technique, dont les appointements mensuels sont d'environ cent cinquante francs, allèrent choisir et acheter le verre. Une journée entière fut consacrée à courir chez plusieurs horlogers, sans obtenir aucun résultat.

Evidemment, les commerçants n'étaient pas dépourvus de verres à trois sous, mais lorsque le commis et le surveillant technique avaient trouvé l'objet qui leur était nécessaire, le commerçant refusait de le livrer, dans la crainte de ne pas être payé. On finit par trouver un fournisseur local de la marine qui consentit à livrer le verre en le facturant un franc quarante-cinq pour se défrayer des dépenses qu'il lui faudrait faire pour être payé.

Y compris les journées du surveillant et du commis, ce verre est revenu à vingt et un francs quarante-cinq !

Cote de l'argent

du 25 Juin 1909

Argent fin en grenailles . . . fr. 95.— le kilo
 Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.

Change sur Paris fr. 100.04



PAUL DITISHEIM

Fabrique « DITIS »

9 bis, Rue du Parc, à La Chaux-de-Fonds
Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

MONTRES ULTRA PLATES DE TOUS FORMATS. — MONTRES DÉCORÉES.

BAGUES-MONTRES. — MONTRES-BIJOUX. — PETITES MONTRES, ANCRE ET CYLINDRE.

CHRONOMÈTRES À BALANCIER GUILLEAUME. — MONTRES COMPLIQUÉES

Prix généraux annuels de l'Etat à l'Observatoire de Neuchâtel

H 10228 C 1897, 1898, 1901, 1902, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908. 2826



Frank Meylan - LeCoultrre

2796 rue Stavay Mollondin, 6 H 10147 C

La Chaux-de-Fonds Pendulettes artistiques, Chronographes, etc.

RÉPÉTITIONS**Entreprise de Calibres spéciaux****Ebauches et finissages**

Qualité soignée.

Derniers avancements.

RUEDIN & CIE

Fabrique d'Horlogerie de Delémont

Fabrique Suisse de Boîtes de Montres

ARGENT, ACIER ET MÉTAL (S. A.)

71, Alexis-Marie Piaget — **LA CHAUX-DE-FONDS** — Alexis-Marie Piaget, 71

Spécialités en boîtes livrées finies pour tous pays
 de tous genres et formes
 en argent, acier, nickel, électro et nacre

Boîtes finies pour Movements américains pour mise à l'heure négative

Frappe Artistique
 pour l'horlogerie, la bijouterie et l'orfèvrerie

Spécialité en Niel, Eaux-fortes, Taille-douce

Gravure de Poinçons particuliers

3129 Poinçons pour cuvettes H 6381 C
 Frappe du cuvettes, Cadrans. Inst. pour Sociétés. Bijouterie

Travail prompt et soigné

Grosjean & Calame

73 b, Léopold Robert LA CHAUX-DE-FONDS Léopold Robert, 73 b

AFFENTRANGER, HAAS & PLATTNER NIEDERDORF (Bâle)

Spécialités:

Pivotages d'échappements, ancre soignés, sur jauges

H 10767 C Vis, tiges de remontoirs, 3084

Pignons, chevillots, pieds, en laiton, acier et nickel, etc.

Procédés mécaniques par machines automatiques

**La Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon**

informe sa nombreuse clientèle, qu'elle est en mesure de fournir avantageusement aujourd'hui le finissage remontoir, bascule, cylindre, 11 et 11 1/2 lignes, ainsi que le finissage remontoir, 19 lignes ancre, à piliers.

Sa grande collection de calibres, tant en remontoirs qu'en pièces à clef, se trouve ainsi augmentée de nouveaux produits destinés spécialement à la montre bon marché.

Fabrication régulière obtenue par un outillage de précision.

H...N

* FABRIQUES
„ETERNA“ *

Schild Frères & Cie
Grenchen

Nouveau Réveil avec grand perfectionnement. Mise à l'heure brevetée; l'aiguille de réveil pouvant tourner dans les deux sens.

H 11140 C 3199

Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887 Société anonyme

* Manufactures de Cartonnages *

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de Cartonnages pour l'Horlogerie

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection. Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule plus de 200 ouvriers et ouvrières.

Stock continu d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3080 F Directeur général: H. Schmidlin.

Pour adresse: L'Industrielle, à Fribourg. 2143

ED. TRACHSEL, Genève

H 752 X 35, Croix d'or 2300

Graveur - Décorateur

Gravure de lettres soignées, cuvettes et mouvements.

Spécialité de guichets en tous genres, zones opales, bleues, etc. heures peintures. Zones en or, argent et plaqué or, rapportées et vissées sur guichets en argent et acier. Cadrans or et argent gravés et émaillés. — Travail soigné.

Polissage et finissage de boîtes or soignées.

*

• AVIS •

Nous soussignés déclarons que les pendants pleins de galonné, de plaqué et de toute matière, que nous fournissons à nos clientèles, sont obtenus par des procédés et principes dès longtemps en usage dans nos fabrications journalières et à l'abri par conséquent de toute revendication brevetable.

Balland & Cie

Usine des Reçues

Le Directeur:
Th. Rubeli.

H 6721 C 3256

Renseignements commerciaux et Contentieux

F.-X. MOESCHLIN

Successeur de J.-A. Tritschler

BALE (Suisse) Maison fondée en 1869 ZURICH

Service prompt et conscientieux. Conditions d'abonnement favorables Relations universelles; plus de 20,000 correspondants dans tous les pays.

E 4740 Q 2273

USINE DU PARC

St-Imier

eanneret - Brehm

Maison fondée en 1866

Chronographes « COLOMBE »

Qualité supérieure, 13, 19, 21 lignes 3175

Compteurs „Excelsior“

Compteurs de Sport

ET D'OBSERVATIONS

ancre et cylindre, 16, 18 et 20 lignes

Compteurs rattrapantes

- » pointeurs à l'encre
- » tachymètres
- » phonotélémètres
- » à verrou H 1911 J
- » à $\frac{1}{10}$ secondes adoptés par plusieurs gouvernements

7 Médailles or et argent

Fonctions sûres

E.D. Elias
HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
HOLLANDE
H 40008 C 176

CORRESPONDANT

Un correspondant sténo-dactylographe pour français, allemand, espagnol ou anglais, 3233

trouverait place
immédiate

Adresser offres avec références et préférences Case 830, La Chaux-de-Fonds.

On offre à vendre un atelier de sertissages

en bloc ou séparément, le tout à l'état de neuf, comprenant 2 machines à sertir, moteur, transmission, renvois doubles et simples, perçuseuse, étaux, burin fixe, établis avec pieds en fer et différents outillages. A la même adresse 100 cartons mouvements pièces à clef russes remontés.

Faire offres sous chiffres 0 6660 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3234

Fabrique de boîtes or Georges Perrot & fils St-Imier demande directeur - technique

au courant des genres soignés et des procédés modernes de fabrication. Situation d'avenir. Pourrait éventuellement être intéressé. Discrétion absolue. H 2157 J 3251

Aux Fabricants
désirant arriver à produire, bon marché, par parties brisées et sur jauge.

un horloger connaissant la fabrication par procédé moderne, ébauches, finissages, engrenages, sertissages sur jauge, ainsi que le petit outillage, capable de surveiller ou d'introduire le remontage par partie brisée, cherche place dans n'importe quelle branche de la montre. Préférences modestes; 1^{re} référances. 3243

Offres s. chiffr. Y 2152 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

BALANCIER

On demande à acheter d'occasion 1 balancier en bon état. Vis de 70 à 75 mm diam. Collier d'arrêt fileté; minimum de hauteur p^r bloc 200 mm, largeur 210 mm. 3248

S'adresser par écrit à G. Russbach - Matile & C^o, La Chaux-de-Fonds.

Reichenberg & C^o Londres

s'intéressent toujours aux nouveautés pour le marché anglais, pour l'exportation, et aussi aux nouveaux calibres en toutes grandeurs. 3159

Sérieux!



Voyageur connaissant à fond l'horlogerie et branches s'y rattachant, visitant depuis une douzaine d'années les grossistes et demi-grossistes en montres et fournitures d'horlogerie de l'Europe, cherche tout de suite place de confiance, stable et d'avenir, dans maison de tout premier ordre seulement, pour diriger l'entreprise. Accepterait place de directeur d'une succursale à l'étranger. Cautionnerait ou s'intéresserait éventuellement. Premières références.

Offres détaillées sous chiffres J 2229 C à Haasenstein & Vogler, Biel. 3247

REVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE - DESSINS - MODÈLES.
OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1888 LA CHAUX-DE-FONDS.

MATHEY-DORET Ingr. Conseil

H 40.050 C 2741

Un jeune homme ayant sept années de pratique, connaissant la langue française, espagnole et allemande, cherche place stable de

fournituriste

OU voyageur en Suisse ou à l'étranger. Bonnes références. 3240

Ecrire s. chiffres V 2147 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Francisco Layret

Horlogerie en gros
San Pablo, 6

Barcelone
Achète au comptant

montres argent, acier et nickel. H 6633 C 3223

Horloger

très capable désire entrer, comme rhabilleur à l'étranger.

S'adresser par écrit sous D 2197 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3249

Importante maison d'horlogerie demande 3141

voyageurs

expérimentés, pour visiter la clientèle horlogère d'une partie de la France.

Inutile de se présenter sans bonnes références.

Adresser offres sous chiffres G 11042 C à l'agence Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Bonne
Fabrique d'Ebauches

offre plusieurs genres de finissages à vendre, spécialité: 16 et 18 1/2, remont. ancrés, extra-plats et plats, en lépines et savonnettes, à des prix très avantageux p^r quantités. 3250

Ecrire s. chiffres E 2198 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Commission

Fabricant d'horlogerie désire représenter grossiste pour ses achats et ses expéditions.

Avance des fonds nécessaires, sur demande, jusqu'à réception des marchandises. **Avance en compte courant** de marchandises après entente.

Adresser offres sous W 11163 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3212

Das Einziehen

von Forderungen, Vertretungen in Konkursen, Plazierung von beanstandeten Waarenposten, oder Uebernahme im Depot, event. Ankauf solcher Waaren, sowie alle in die Uhrenbranche einschlagenden Auskünte werden schnell und mit Erfolg von einer in Deutschland befindlichen Firma besorgt.

Anfragen unter Chiffre N 6646 C an Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3229

Huile SINE DOLO H 10006 C Qualité extra-fine p^r montres 2699

Huile p^r Barillets, Pendules et Boîtes à musique

Graisse pour mécanisme de Remontoirs

Fabriquées par L. ROZAT, fabric. d'horlogerie soignée, CHAUX-DE-FONDS

H 12814 L 3255

Eugène Chevroulet

H 1381 J mécanicien à Cormoret (Jura Bernois)

se recommande à tous les industriels, mécaniciens et fabric. d'horlog. p^r tous les travaux qu'ils pourraient avoir à faire exécuter concernant les spécialités telles que: Taillage d'engren. droits et hélicoïdales, taillage à fraises à tous les degrés poss. et hélicoïdales, compteurs, graduations de disques, fraisages divers, pinces, et porte-burin p^r machines révolvr à tourner les boîtes en tous genres et toutes dimensions. Travail garanti de telle exécution, défiant toute concurrence. Prix modérés. 3046

Chef de fabrication

actif et énergique, très bien au courant du montage de boîtes argent et métal dans tous les détails, est demandé par fabrique d'horlogerie. Entrée le 1^{er} septembre, éventuellement 1^{er} octobre, suivant entente. Inutile de se présenter sans preuves de capacités.

Références de 1^{er} ordre.

Adresser offres s. H 2667 A à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3227

Eug. Gerber & Cie

10, Hatton Garden,

LONDON E. C.

S'intéressent à tous genres de nouveautés. H 6017 C 3042

FABRIQUE D'AIGUILLES H 2447 N pour tous pays 2837

CH^s KAUFMANN, Fleurier

Successeur de Kaufmann frères

Maison fondée en 1850. Téléphor.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
Spécialités de quantités en tous genres

Alfred ROBERT

rue de la Paix, 107

LA CHAUX-DE-FONDS

Quantités à aiguilles de 16 à 50 lig.

Quantités double faces

Quantités à guichets automatique

Montre universelle

Montre double tours d'heures

Montre double faces

Montres sans aiguille

H 10372 C Montres garanties . 2299

Nouveau

Chronographe 16 lignes

fonctions irréprochables

Répétitions 17 lig. Extra-plates

2315 Rhabillages H 10374 C

Ernest Goy-Baud

Parc 81, LA CHAUX-DE-FONDS

Affaire unique

Article

nouveau pour

Fabricants

d'Horlogerie

A vendre droit de fabrication pour la Suisse d'un appareil

sans concurrence à fabriquer par des horlogers

et d'une vente certaine et facile. Gros bénéfices à réaliser. Prix de revient de l'appareil fr. 5.— vendu à fr. 25.— Demander renseignements à la Revue suisse des Inventions à Lausanne. H 12814 L 3255

H 2160 J Aux Fabricants 3254

Un horloger connaissant à fond la fabrication des

chronographes simples

et compliqués, se charge

rait de faire les modèles, ori

gines, pointeurs sur bloc

et mise en train, dans bonne fa

brique de montres. Cas échéant, il entreprendrait des pos

sages avant ou après dorure.

S'ad. de suite à A. Capt, Tramelan.

Boîtes aluminium

Les Fabricants de boîtes de ce genre sont priés d'adresser leurs offres sous N 2184 J à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Moscou

Commerçant suisse, établi à Moscou, cherche représentation. H 2149 C

Offres sous A. Y. n° 32793, poste restante Bahnhof, Zurich. 3239

Jeune homme sérieux, demande à entreprendre terminages

ancres ou cylindres,

petites ou grandes pièces,

bon courant, si possible par grandes séries.

Travail régulier et soigné. — Offres sous H 652 M à Haasenstein & Vogler, Moutier. 3241

Leçons écrites de compt. améric. Succès garanti. Prosp. gratis.

H. Frisch, expert comptable, Zurich F. 21. H 404 Z 2754

STEINER & BOURQUIN
Grenier 24
TÉLÉPHONE 1385

CHAUX-DE-FONDS

ETAMPES
DÉCOUPAGES
TRAVAIL EXTRA-SOIGNE

Les Huiles marque „ALL RIGHT”



Se recommandent par leur pureté, leur neutralité et aussi par leur résistance aux plus grands froids
Elles se trouvent en vente dans les grandes maisons de fournitures pour horlogerie

VENTE EN GROS

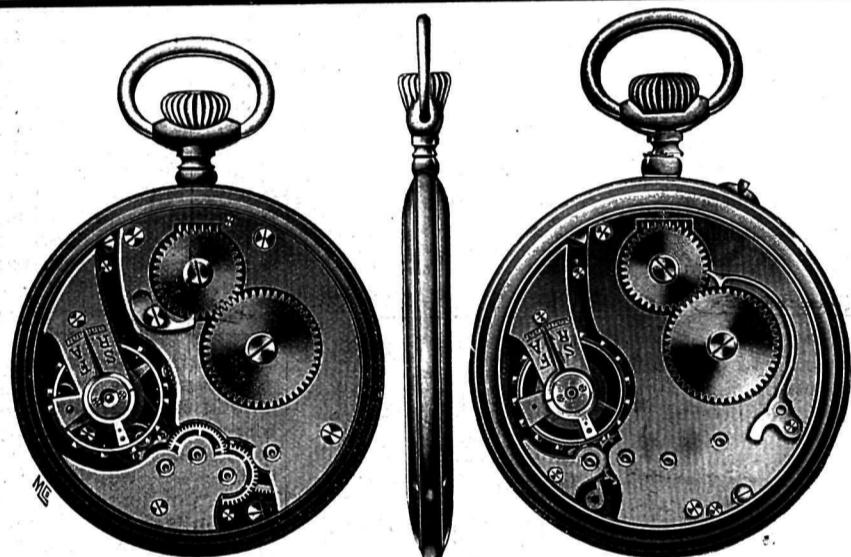
Société Anon. Française STERN-SONNEBORN

33, rue Victor Hugo, à PANTIN (Seine)

Téléphone : 414.01 - 414.03 — Adresse télégraphique : „STERN - PANTIN“
Commission Exportation

Représentation et dépôt : LOUIS BRAUNSCHWEIG,

Daniel JeanRichard, 28, LA CHAUZ-DE-FONDS



Interchangeabilité parfaite. — Qualité garantie.

Fabrique d'ébauches et de montres
Société d'Horlogerie Breitenbach S. A.

(Canton de Soleure)

**Montres et
Finissage:**

Montres ancre de précision, 18 lignes;
Calibre plat et extra-plat, avec et sans secondes, lépines et savonnettes, système Roskopf 19 et 21 lignes.

Prix très avantageux

H 40358 C 2865



MALLERAY WATCH C°

Malleray (Val de Tavannes)

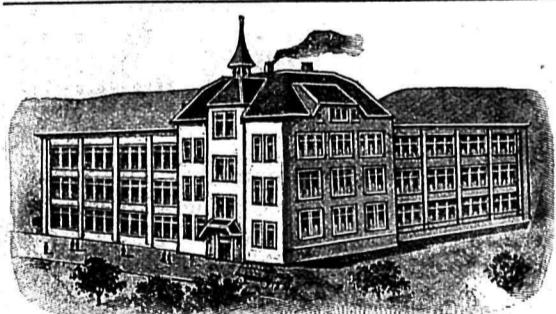
Excellent montres civiles, plates et demi-plates, de différents genres en tous métaux. — Mise à l'heure à poussette, tirette et négative.

Brevets 40496 + 42202 — Articles très avantageux

Nouveauté : Calibre 12 lignes

H...J Demandez le catalogue illustré.

2976



„MIKRON“

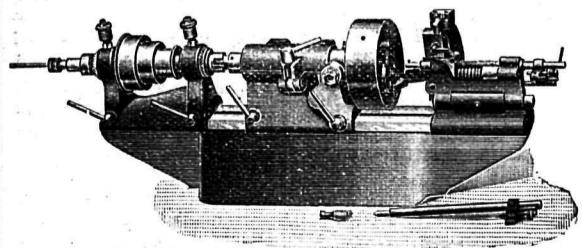
Fabrique de machines S. A. — BIENNE - Madretsch

Nous livrons des machines modernes

H 1637 U Bien étudiées et bien exécutées

Assurant un travail exact et grande production

Notre catalogue vous renseignera plus amplement



Machine à sertir, système à quill

Projets
Devis et
Renseignements
pour la
fabrication
rationnelle
de la montre

Swiss Jewel C° - Ct Mojonnay fils & C°

Maison fondée en 1883. — Usines électriques à Yverdon et Locarno (Suisse)
Téléphone. — Adresse télégraphique : **Mojonny** Yverdon Locarno

Pierres fines pour l'horlogerie et tous instruments de précision

en qualité soignée — **RUBIS, SAPHIRS, GRENADES**
pour échappements, finissages et grandes moyennes

H 14543 C Spécialité de trous olivés

2230

RHETIA WATCH C°
LA CHAUZ-DE-FONDS
MONTRES ANCRE
HAUTE PRÉCISION

17 à 22 lignes, hauteur normale.
pour dames, depuis 9 lignes.
plates et extra-plates.
Réglage parfait, avec et sans bulletin d'observatoire.
Calibres spéciaux.

H 10403 C

2523